

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le mardi 6 décembre 2022,

Bilan de l'opération nationale d'abandon simplifié d'armes à l'État dans le Cher

Du 25 novembre au 2 décembre 2022, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer a organisé une opération d'abandon simplifié d'armes à l'État, pilotée par le Service central des armes et explosifs (SCAE).

Cette première édition a suscité une large adhésion de la population nationale. Dans le Cher, les quatre sites de collecte ont permis de recueillir 1 803 armes abandonnées et de procéder à l'enregistrement de 122 armes via le système d'information sur les armes (SIA).

Tout au long de l'année, l'abandon des armes non déclarées reste possible et leur enregistrement est obligatoire dans le SIA via le site Internet : <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>.

En cas de difficultés, un accompagnement des déclarants est possible au sein des points d'accueil numérique en préfecture et dans les sous-préfectures.

Retrouvez l'ensemble des informations utiles sur le site du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer : www.interieur.gouv.fr/armes

Contact presse
Bureau de la représentation de l'État et de la communication

Tél : 02 48 67 34 36
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX